

MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

LYCÉE PROFESSIONNEL « JEAN BART »

POURSUITES D'ÉTUDES

Les jeunes titulaires du CAP peuvent :

- Préparer une Mention Complémentaire
- Préparer un Bac Professionnel en formation initiale ou en contrat d'apprentissage
- Préparer en 1an le CAP Peinture en Carrosserie pour les titulaires du CAP Réparation des Carrosseries.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Vœu de l'élève et de la famille fin mai
- Inscription par le collège d'origine fin mai
- Pré-affectation académique mi-juin
- Information des familles de l'affectation par courrier
- Inscription définitive au Lycée Professionnel par les familles

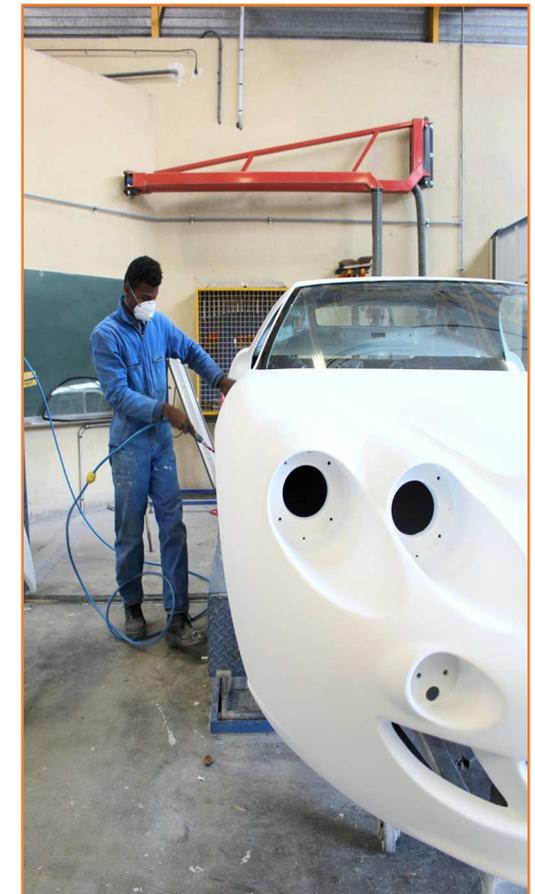


EREA « JEAN BART »

LYCÉE PROFESSIONNEL, COLLÈGE ADAPTÉ ET INTERNAT ÉDUCATIF

12 QUAI JEAN BART
35600 REDON
02 99 71 31 23
olivier.pelliet@ac-rennes.fr

Contact :
Olivier PELLIET
Directeur Délégué aux Formations
06 31 53 28 28
olivier.pelliet@ac-rennes.fr





Les ateliers d'applications des carrossiers et peintres

Les ateliers de carrosserie et de peinture accueillent des clients extérieurs pour former nos jeunes au plus près de la réalité. Renseignements au 02 99 71 31 23.

Contenu de l'enseignement

Enseignement théorique :

Français, mathématiques histoire, géographie, anglais, sciences, arts appliqués, EPS, vie sociale et professionnelle.

Enseignement professionnel :

Formation professionnelle aux ateliers, formation sauvetage secourisme du travail, périodes de formation en milieu professionnel, technologie.

CAP RÉPARATION DES CARROSSERIES

Les activités professionnelles :

Le réparateur en carrosserie intervient sur toutes structures d'ensemble carrossées métalliques ou en matériaux composites. Il s'agit de :

- Maîtriser les moyens de remise en conformité d'un ensemble carrossé accidenté ;
- Réparer en respectant les consignes du constructeur ;
- Traiter les surfaces pour protéger, insonoriser, etc.

-

La formation professionnelle :

- Enseignement professionnel : 18h/semaine
- Enseignement général : 15h/semaine
- Durée des PFMP sur les 2 années de formations : 15 semaines

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sont obligatoires en Lycée Professionnel.

L'emploi :

- Ateliers de réparation des carrosseries toutes marques, toutes natures (automobile, aéronautique, ferroviaire, etc.)
- Ateliers de carrosserie des concessionnaires
- Ateliers des parcs automobiles publics et privés

CAP PEINTURE EN CARROSSERIE

Les activités professionnelles :

Le peintre en carrosserie intervient sur toute la surface de différents matériaux pour les protéger et leur donner les qualités d'aspect requises. Il s'agit de :

- Préparer les surfaces, préparer et appliquer les produits ;
- Apprécier les écarts de couleurs, ajuster les teintes ;
- Être conscient des demandes imposées par la clientèle.

-

La formation professionnelle :

- Enseignement professionnel : 18h/semaine
- Enseignement général : 15h/semaine
- Durée des PFMP sur les 2 années de formations : 15 semaines

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sont obligatoires en Lycée Professionnel.

L'emploi :

- Ateliers de réparation des carrosseries toutes marques, toutes natures (automobile, aéronautique, ferroviaire, motocycles, etc.)
- Fabricants de peintures et produits professionnels
- Ateliers de parcs automobiles publics et privés